



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 69581

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique familiale. Malgré quelques mesures annoncées, telles que l'instauration d'un congé parental pour les pères, la majoration de l'allocation de présence parentale ou l'ajustement du quotient familial, ces mesures demeurent très timides et ne constituent pas une véritable politique en direction des familles. Elle rappelle également la déception des familles lors de la suppression de l'AGED. Ainsi, la mise en place du congé paternité, dont le coût sera très élevé, sera source de nombreuses inégalités et rien n'est précisé en cas de naissances multiples. Même constat pour le fonds d'investissement de la petite enfance, qui ne résout en rien tous les problèmes d'accueil. Les modes d'accueil collectif, privilégiés ostensiblement par le Gouvernement, n'offrent ni la souplesse ni la disponibilité des familles liées aux rythmes de travail actuels. Afin de répondre aux principales préoccupations des familles, elle lui demande dans quels délais elle envisage la création d'un congé de solidarité permettant de s'occuper de grands enfants ou de parents âgés, la mise en place d'une véritable politique d'aide au retour à l'emploi, par la création d'un contrat de libre choix, pour les mères qui ont choisi de consacrer plusieurs années de leur vie à s'occuper à plein temps de leurs enfants, la création d'un chèque famille abondé par les caisses d'allocations familiales pour que les enfants de salariés de l'entreprise puissent avoir un meilleur accès à des services de qualité, tels que la crèche, un soutien scolaire, une éducation musicale, artistique et sportive. De même, elle lui demande comment elle entend encourager une politique contractuelle pour l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69581

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6699